

COMPTE RENDU DE RÉUNION NO 1 DU COMITÉ DES USAGERS

Projet : Promenade Samuel-De Champlain
Date : 15 février 2006
Heure : 19 h 30 à 22 h
Endroit : Bureau de la CCNQ, salle Louis-Alexandre-Taschereau

Personnes présentes :

M. Jean-Denis Allard	(JDA)	<i>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune</i>
M. Louis Barrette	(LB)	<i>Association des coureurs en canot à glace du Québec</i>
M. Yves Hamel	(YH)	<i>Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches</i>
Mme Hamida Hassein-Bey	(HHB)	<i>Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches</i>
M. Marcel Labrecque	(ML)	<i>Administration portuaire de Québec</i>
M. Pierre Lafleur	(PIL)	<i>Ville de Québec</i>
M. Pascal Laliberté	(PAL)	<i>Accès Transports viables</i>
M. Léonce Naud	(LN)	<i>Société des Gens de Baignade</i>
M. Pierre Pettigrew	(PP)	<i>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune</i>
Mme Agathe Savard	(AGS)	<i>Parc Aquarium de Québec</i>
M. André Stainier	(ANS)	<i>Les amis de la vallée du St-Laurent</i>

Commission de la capitale nationale du Québec :

M. Serge Fillion	(SF)	<i>Président du Comité et conseiller en aménagement et architecture</i>
Mme Mélissa L. Fillion	(MLF)	<i>Secrétaire du Comité</i>
Mme Lucille Lord	(LL)	<i>Responsable du site Internet</i>
Mme Diane Simard	(DS)	<i>Directrice du projet de la promenade Samuel-De Champlain</i>

Absences : *Regroupement des artistes en arts visuels*
Vélo Québec
Conseil de quartier de Sillery
Fédération québécoise du canot et du kayak
Société d'histoire de Sillery
Conseil régional de l'environnement

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 40. M. Fillion souhaite la bienvenue aux membres et explique brièvement l'origine de la création du Comité et les objectifs poursuivis. Ce Comité vise à instaurer un élément de confiance et un dialogue permanent entre la Commission et les usagers du secteur de la promenade. Il présente ses collègues Diane Simard, Lucille Lord, Mélissa L. Fillion et explique leur rôle au sein du Comité.

2. Présentation du projet

Mme Dimard présente les grandes lignes du projet. Elle annonce que la limite de vitesse retenue sur le boulevard est de 60 km/h. Les deux carrefours giratoires ont été remplacés par d'autres types d'aménagement visant à marquer les entrées du projet et à réduire la vitesse des automobilistes. Les options privilégiées par les partenaires et la Commission seront présentées à la prochaine réunion.

3. Période de questions et commentaires

Il est proposé de faire un tour de table afin que les membres puissent exposer leurs questions et commentaires. (Légende : Q = question ou commentaire, R = réponse)

- Q. La navette au quai Irving est-elle disparue? Nous avons des préoccupations au niveau des infrastructures d'accès au fleuve. (YH)
- R. Il y aura une navette terrestre mais nous ne prévoyons pas de navette fluviale pour le moment. Cependant, tout est prévu pour l'attachement d'une passerelle advenant la réactivation du dossier. Un budget est réservé pour cela. (DS)
- Q. C'est dommage que l'on se retire. N'est-il pas possible de brasser la cage politique. Nous pourrions envisager un partenariat. (YH)
- R. La CCNQ est une inconditionnelle de la navette fluviale. Elle n'abandonnera pas. Tout est conçu pour accueillir la navette. Les problèmes majeurs à la réalisation de cette navette sont les suivants : 1- le point de chute est au quai de St-Romuald pour lequel nous devons préparer des plans et conclure une entente avec la Ville de Lévis et le gestionnaire, 2- l'obligation de garantir un revenu minimum à l'opérateur. Seule une étude de marché pourrait nous prémunir contre l'obligation de financer un déficit d'opération annuel de façon récurrente. (SF)
- Q. Une bonne partie du budget est réservée au déplacement du boulevard? (YH)
- R. C'est difficile de donner une image globale du projet. Nous avons cependant une vidéo très parlante du secteur des Jardins. Nous la présenterons dès que possible au Comité. (DS)
- R. La vidéo sera disponible sur le site Internet. L'ensemble du projet sera une transformation extrême. La vitesse sur le boulevard sera diminuée de moitié par rapport aux vitesses maximales observées actuellement, il y aura des plantations et on retrouvera l'accès public au fleuve. La vision que nous avons de la promenade est celle de la Grande Allée. La promenade ne sera pas conviviale si elle est trop près du fleuve. Elle ne peut non plus s'approcher des résidences actuelles, d'où le tracé retenu. (SF)
- Q. En ce qui a trait aux stationnements, favorisera-t-on les résidents de la région? On est loin du centre-ville. (YH)
- R. Il y aura environ 300 places de stationnements (incluant stationnements en rives et celles du quai Irving). Il y aura, si besoin, des espaces disponibles sur les terrains du Canadien National que nous avons acquis. Nous ne voulons pas cependant qu'il y ait trop de stationnements. Nous privilégions les espaces verts et le transport en commun. (DS)

- Q. Vous avez annoncé le projet de navette l'an passé. Que s'est-il passé en un an pour que le projet soit abandonné ? Si vous commencez les plans et devis, que ferez-vous suite aux recommandations du BAPE ? Les coûts seront élevés si vous commencez les plans et devis maintenant. (HHB)
- R. Avec les échéanciers serrés, nous ne pouvons pas régler tous les problèmes, nous regardons l'ensemble. Nous tiendrons compte de l'avis du BAPE dès que nous le recevrons et nous nous comporterons en conséquence. (SF)
- R. Nous n'avons pas commencé les plans et devis définitifs. Nous travaillons sur les interventions à faire en premier lieu, sur ce qui est le moins questionnable. Nous avons pris en considération les recommandations des autres intervenants comme les ministères impliqués, la Ville de Québec, le RTC. (DS)
- Q. Un projet de 70 M\$, c'est le plus cher projet d'accès au fleuve. Vous changerez l'enrochement ? On ne peut accéder au fleuve actuellement. (HHB)
- R. Avec le rejet d'eaux usées, c'est impossible d'accéder au fleuve pour la baignade. Si nous réglons tout, nous ne pourrions pas respecter l'échéancier pour 2008. On se donne quelques kilomètres d'accès au fleuve pour la promenade en berge par exemple. Le dossier d'assainissement des eaux n'est pas abandonné, il suivra son cours selon les disponibilités budgétaires à la Ville de Québec et auprès des autres paliers de gouvernement. (SF)
- Q. Je peux mettre présentement à l'eau mon kayak au quai Irving. Est-ce que je pourrai y stationner ? Les stationnements pourraient-ils être strictement réservés aux kayakistes ? Serait-il possible d'améliorer la descente au quai Irving ? Pourquoi ne pas rabaisser, essayer de casser le mur afin de se mouiller les pieds à marée basse. Des minis plages pourraient être créées à cet endroit vu qu'il n'y a presque pas de courant. Inclure une phase 2, une suite au projet de la promenade pour montrer que vous prenez en considération nos recommandations. (LB)
- R. Dans nos simulations, nous voyons bien que l'enrochement constitue un mur. Les concepteurs travaillent là-dessus. C'est difficile de toucher à l'enrochement sans perturber les habitats de poissons. Nous cherchons une façon de casser ce mur au niveau de la perspective en le végétalisant. Dans quelques années, ce sera peut-être possible de modifier un peu plus l'enrochement. Ne voyons pas le projet comme fini, il continuera d'évoluer. (DS)
- Q. Nous avons une double mission : conservation et mise en valeur. Nous avons un projet de quai flottant pour la pêche sportive. Des résultats expérimentaux sont disponibles. Le secteur de la côte Ross est favorable. Nous avons besoin d'un arrimage physique et d'un arrimage logistique. On s'engage à payer mais il faudrait quelqu'un qui prenne cela en charge pour la gestion des opérations. (PP)
- R. Nous sommes intéressés à connaître la localisation des ces équipements pour voir à les intégrer dans notre projet final. À première vue, cela est compatible. (SF)
- Q. Les personnes à mobilité réduite auront-ils accès au fleuve ? Suggestion de M. Labrecque : voir la pente minimum à respecter. (JDA)
- R. Les personnes à mobilité réduite pourront avoir accès à nos aménagements en bordure du fleuve. (DS)

- Q. Nous voulons faire un sondage pour connaître le socle rocheux. (JDA)
- R. Les documents d'arpentage que nous avons fait produire pourraient vous être utiles et nous vous les transmettrons au besoin. (SF)
- Q. Il serait intéressant de pouvoir se faire une idée de ce qui sera possible pour les gens. Vous pourriez faire une simulation. Par exemple, comment une famille se rend sur la promenade, qu'est-ce qu'elle y fait comme activité. Faire une simulation de l'usager piéton. La simulation pourrait être un instrument publicitaire. (ANS)
- R. Nous avons commencé à l'imaginer à travers le mobilier urbain : nous devons assurer la pérennité des équipements, avoir des zones de piques-niques aux bons endroits, etc. Nous relancerons le concepteur pour faire une simulation globale et nous la présenterons dès que possible. (DS)
- Q. Prévoir des escaliers en béton ou en ciment tous les 100 mètres. (ANS)
- R. Pour les descentes, nous n'avons pas la possibilité de faire des escalier en béton vu les délais et contraintes environnementales. Ce sera peut-être possible d'installer des structures métalliques saisonnières. Les marées causent problèmes, mais nous relancerons cette idée auprès de tous nos professionnels. (DS)
- Q. Le RTC est-il impliqué dans le Comité de suivi ? (ANS)
- R. Oui, le RTC est impliqué et nous avons déjà eu quelques rencontres à cet effet. (DS)
- Q. Qui va aller se promener sur le boulevard? Amener les gens de toutes les façons possibles sur la promenade, pas juste en auto, prévoir avec le RTC. Faire rester les gens sur la promenade en engageant quelqu'un qui raconte l'histoire du fleuve, quelqu'un qui parle de la navette, quelqu'un qui fait des cliniques d'information sur les kayaks, faire des lectures de paysages, etc. Ne pas les faire rester seulement le temps d'un pique-nique ou seulement passer en vélo. Dans les prochaines images du projet, avoir une maquette pour la pêche. (AGS)
- R. Le bâtiment de services au quai Irving permettra d'accueillir beaucoup de ces événements. Rien n'empêche de prévoir par la suite des lieux de rencontre pourvus des équipements appropriés (estrades). (DS)
- Q. Ne pas parler du fleuve dans un bâtiment mais plutôt dehors, sur place. (AGS)
- R. Nous prévoyons des panneaux d'interprétation. Votre suggestion fait partie du volet « Animation » à développer. (DS)
- Q. Qui sera le gestionnaire en 2008 ? (ML)
- R. Pour le boulevard, ce sera le MTQ; pour les équipements sportifs, ce sera la Ville de Québec; pour la promenade, ce sera la CCNQ et la Ville de Québec. (DS)
- Q. La pêche à anguille est-elle maintenue ? (ML)
- R. Oui, elle est maintenue dans son emplacement actuel. (DS)
- Q. Les phases de réalisation seront-elles connues ? Quel sera l'impact pour les utilisateurs du boulevard, pour le lien Pont-Port. (ML)

- R. Le lien est maintenu. Il restera deux voies de chaque côté. Les travaux prévus seront annoncés sur notre site Internet (www.promenade2008.qc.ca) dans la section Info-chantier. La gestion des circulations se fera comme pour tous les grands chantiers de la région de concert avec le MTQ et la Ville de Québec au besoin. (DS)
- Q. Quelle partie sera utilisable en hiver ? (ML)
- R. Tout le parc sera utilisable. Le boisé et le quai Irving seront probablement plus utilisés. (DS)
- Q. La limite de vitesse de 60 km/h sera-t-elle sur tout le tronçon ? (PAL)
- R. Oui, depuis l'entrée du projet jusqu'aux anciennes limites de la ville de Québec. (DS)
- Q. Le lien de la voie cyclable dans le secteur des Jardins n'est pas droit. Mettre cela un peu plus direct, ce serait un gagne-temps pour les déplacements utilitaires (travail-maison). Ne pas oublier les pompes à vélo et les douches pour les kayakistes. Relier le quai Irving par navette fluviale à l'Île d'Orléans et à Cap-Rouge. Assurer une bonne fréquence avec le RTC des passages des autobus afin de créer l'habitude de l'utilisation de l'autobus. (PAL)
- R. Nous travaillons avec le RTC dans ce but. (DS)
- Q. Vous avez fait un gros travail pour rassurer les gens, bravo ! Voici d'autres suggestions : réduire la pollution sonore car elle éloignera les gens et le lieu ne sera pas attractif, trouver une motivation pour attirer les gens, trouver pourquoi les gens vont s'y rendre. La navette fluviale serait une qualité unique. Considérer l'aspect Animation des lieux pour en faire un lieu de rassemblement. Avoir des équipements de longue pérennité afin d'éviter des coûts pour les prochaines années. (PIL)
- R. Il y aura des discussions avec la Ville, particulièrement l'Arrondissement, pour établir un programme d'activités d'animation sur la promenade. (SF)

Autres commentaires

- On peut faire des quais malgré les marées. (LN)
- Ce n'est pas compliqué d'avoir un accès au fleuve sans toucher à la faune. (JDA)
- On a tous parlé d'usage du fleuve. Voir à le rendre accessible. (HHB)
- Avoir des documents et des sujets précis pour les prochaines rencontres afin d'éviter de revoir le projet en entier. (ANS)

4. Prochaine réunion

Aucune date n'a été fixée. La séquence prévue pour la tenue de réunions est aux deux mois. Les membres seront convoqués quelques jours à l'avance.

5. Clôture de la séance

La séance est levée à 22 h.

COMPTE RENDU DE RÉUNION NO 2 DU COMITÉ DES USAGERS

Projet : Promenade Samuel-De Champlain
Date : 31 mai 2006
Heure : 19 h 30 à 22h04
Endroit : Bureau de la CCNQ, salle Louis-Alexandre-Taschereau

Personnes présentes :

M. Pascal Laliberté	(PAL)	<i>Accès Transports viables (en partie)</i>
M. Marcel Labrecque	(ML)	<i>Administration portuaire de Québec</i>
M. Louis Barrette	(LB)	<i>Association des coureurs en canot à glace du Québec</i>
Mme Andrée Pelletier	(AP)	<i>Conseil de quartier de Sillery</i>
M. Alexandre Turgeon	(AT)	<i>Conseil régional de l'environnement</i>
M. André Stainier	(ANS)	<i>Les amis de la vallée du St-Laurent</i>
M. Jean-Denis Allard	(JDA)	<i>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune</i>
M. Pierre Pettigrew	(PP)	<i>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune</i>
M. André Roy	(AR)	<i>Parc Aquarium de Québec / SEPAQ</i>
Mme Hélène Rochette	(HR)	<i>Regroupement des artistes en arts visuels</i>
M. Hugues Michaud	(HM)	<i>Société d'histoire de Sillery</i>
M. Léonce Naud	(LN)	<i>Société des Gens de Baignade</i>
M. Pierre Lafleur	(PIL)	<i>Ville de Québec</i>
Mme Hamida Hassein-Bey	(HHB)	<i>ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches</i>

Commission de la capitale nationale du Québec :

M. Serge Fillion	(SF)	<i>Président du Comité et adjoint au président de la CCNQ</i>
Mme Diane Simard	(DS)	<i>Directrice du projet de la promenade Samuel-De Champlain</i>
Mme Lucille Lord	(LL)	<i>Responsable du site Internet</i>
Mme Julie Bourque	(JB)	<i>Secrétaire du Comité</i>

Absences :

M. Robert Parent	(RB)	<i>Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ)</i>
M. Yves Hamel	(YH)	<i>Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches</i>

NOTE : Le compte rendu tient compte de l'ordre du jour et non de la chronologie des interventions.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30. M. Filion souhaite la bienvenue aux membres et invite les gens à se présenter. Deux ajouts à l'ordre du jour ont été faits, soit le buste de Brulart et le site du premier hôpital général de Québec

2. RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE : COMPTE RENDU

M. Naud désire enlever une phrase au dernier compte rendu soit à la page 5 « on peut faire des quais malgré les marées », ce qui sera fait.

3. RAPPORT DU BAPE

A) Accès à l'eau :

Mme Hassein-Bey distribue un résumé des avis du BAPE. Les commentaires en regard du rapport sont positifs. Toutefois, il serait intéressant pour tous les membres du comité de recevoir les réponses de la Commission de la capitale nationale aux commentaires des commissaires. Après vérification auprès de la Commission d'audience, la CCNQ décidera de transmettre copie de son document dont Mme Simard a fait lecture, si bien sûr le BAPE n'y voit pas d'objection.

Ce document explique que la Commission a déjà répondu au BAPE sur chacun des points soulevés en indiquant ce qu'elle avait l'intention de faire sans compromettre l'esprit du projet, son échéancier de réalisation et son budget d'investissement. Certains usagers redemandent pourquoi la CCNQ ne priorise pas davantage l'accès à l'eau plutôt que l'aménagement du nouveau boulevard et des espaces verts.

La CCNQ répond en amenant des arguments dont la dépollution du fleuve Saint-Laurent, notamment au chapitre des émissaires d'eaux usées (+ 25M\$) qui sera un long processus coûteux avant de pouvoir penser à entamer un projet d'accès direct à l'eau pour la baignade. Un retour à l'ordre doit être fait suite à une insistance de certains membres à parler d'une rampe de mise à l'eau pour les canots à glace. M. Filion suggère de planifier une rencontre d'une demie-journée sur le terrain. Un comité traitant spécifiquement de l'accès au fleuve sera mis sur pied et une visite de terrain sera organisée avant la prochaine rencontre. Mais la Commission est claire sur ce point, il n'y aura pas de rampe de mise à l'eau pour embarcations importantes en cet endroit étant

donné l'absence de stationnements adaptés à cette fin et en raison de la sécurité à l'intersection.

B) Intégration des œuvres d'art :

Mme Rochette amène une question sur l'intégration d'œuvres d'art. Mme Simard, précise qu'une intervention est déjà identifiée au bâtiment du quai. Elle annonce aussi le projet d'installer une sculpture au parc de la Jetée.

Concernant la relocalisation du buste de Brulart sur le site du premier hôpital Général sur le chemin du Foulon, il faudra caractériser le sol avant l'acquisition de cette propriété de la compagnie Irving. La CCNQ est en attente du rapport de caractérisation avant de discuter du repositionnement du buste à cet endroit.

Suite à ces discussions sur le choix des thèmes, des œuvres d'art et des artistes, il est résolu de former un second groupe de travail sur la procédure d'intégration des œuvres d'art dans l'ensemble du projet, particulièrement dans la section du Jardin.

C) Divers autres points

Il est demandé à la CCNQ quelles seront les activités commerciales envisagées au quai Irving. La CCNQ évoque les idées d'une concession alimentaire, d'un café et d'une salle polyvalente. Il s'agira d'un poste de service et de repos pour les usagers de la promenade, du corridor cyclable et de l'éventuelle navette fluviale.

Pour terminer ce point, M. Labrecque demande à recevoir par courriel une copie des avis du BAPE commentés par la CCNQ. Mme Hassein-Bey demande la production d'un document avec les commentaires de la CCNQ pour chaque avis, pour comprendre le choix des interventions. Finalement, un membre émet le commentaire que la CCNQ n'est pas assez informée sur les quais. Cette dernière devrait prendre connaissance de plus d'études à ce sujet et prendre connaissance du document qui lui sera remis par M. Naud sur les revenus que peut rapporter un quai. La Commission recevra et prendra connaissance de ces suggestions.

4. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET :

- autorisations gouvernementales

La CCNQ a demandé un certificat d'autorisation partielle de construction (C.A.C.). Le début officiel des travaux est prévu pour le 12 juin prochain à 13h30. Pour chaque lot additionnel un nouveau certificat sera demandé au MDDEP (ministère du Développement durable et de l'Environnement du Québec)

- échancier de construction

D'autres contrats seront octroyés d'ici la fin de l'année 2006. Le printemps 2008 sera réservé au peaufinage du site. Mme Simard invite les gens à visiter le site web de la promenade Samuel-De Champlain pour voir l'évolution du chantier et obtenir des mises à jour.

- contrats en cours

Le préachat de végétaux est en cours. Une étape importante pour le paysage de la promenade, surtout en période de forte demande, comme ce sera le cas à Québec d'ici 2008.

5. COMMUNICATIONS

- présentations visuelles et vidéo-clip

Une suggestion de filmer la grève à marée basse est amenée par un membre. Suite à une question sur le type d'enrochement par rapport aux marées, Mme Simard remettra aux membres du comité les plans du quai lorsqu'ils seront disponibles et de la végétalisation de enrochement du site.

Plusieurs arguments ont été amenés pour faire valoir l'idée de la rampe de mise à l'eau. Cependant, la Commission est claire sur ce point. Lors des audiences, le représentant des canots à glace a écarté le besoin d'une rampe à cet endroit non stratégique pour cette activité (préfère le centre-ville et ses environs). Celui-ci fait valoir le fait qu'une rampe existe déjà à proximité de la marina de Sillery et dont le principal irritant à son utilisation demeure la

tarification exigée selon le principe de l'utilisateur payeur pour tous les stationnements de la Ville de Québec.

- site Internet

Mise à jour régulière du site. Ajout d'une section « Nouvelles » et possibilité d'un abonnement gratuit à cette section.

- info-chantier

La webmestre suggère aux personnes intéressées de se prévaloir de l'abonnement au site internet. Elle incite aussi les membres à visiter régulièrement le site et à émettre des commentaires puisque celui-ci est interactif et que tous les commentaires et témoignages seront conservés et analysés par le personnel de la Commission.

6. NAVETTE FLUVIALE / ÉTAT DE LA SITUATION

Un usager demande s'il est possible qu'il y ait conflit entre la navette et les pêcheurs et si le quai est fonctionnel pour une navette. Mme Simard précise que ce quai était auparavant utilisé par les pétroliers et que sa solidité a été confirmée. Une séance de travail a été tenue lundi le 29 mai dernier entre les intervenants concernés et l'équipe est à préparer un protocole conjoint où tous les partenaires conviennent d'étudier et de promouvoir un projet de navette fluviale, à cet endroit et à certaines conditions. Un sondage sera administré durant l'été auprès des cyclistes. Les partenaires conviés à cette démarche sont la CCNQ, la Ville de Québec, la Ville de Lévis, la ZIP Québec/Chaudières-Appalaches et la Société des Traversiers du Québec.

7. UTILISATION DES NOUVEAUX ESPACES PAR LE PUBLIC ET LES ORGANISMES :

- mécanisme permanent de concertation

On demande à la CCNQ quelle sera la fréquence pour les rencontres du comité. Aucune fréquence n'est établie, mais il y a possibilité que la prochaine rencontre se tienne à la fin août. La CCNQ rappelle de ne pas hésiter à la contacter pour quelque interrogation que ce soit. Rappelons qu'une visite des lieux sera organisée avant la prochaine rencontre.

▪ animation des lieux

La suggestion de Mme Agathe Savard lors de la dernière rencontre a été retenue par la CCNQ. Celle-ci portait sur l'embauche d'une personne qui sera responsable de l'animation des espaces verts de la Commission, et ce dès l'été 2006, pour en 2007, réaliser ce qui aura été planifié. Monsieur Hugues Michaud profite de l'occasion pour demander de l'aide lors de la journée de la culture en septembre. Cette demande a été transmise à Denis Angers de qui relèvera cette ressource dont le mandat est d'animer les lieux qui sont la propriété de la Commission.

8. ACTIONS DU COMITÉ DES USAGERS D'ICI LA PROCHAINE RENCONTRE

Trois comités de travail seront mis sur pied et se réuniront avant la prochaine rencontre du comité des usagers, pour établir un plan de match concerté en vue d'obtenir les meilleurs résultats possible dans un contexte donné. Ces trois comités sont :

- Accès à l'eau
- Intégration des arts
- Navette fluviale

La CCNQ tiendra compte des solutions apportées dans la mesure où l'échéancier et le budget seront respectés.

9. VARIA

Dépôt de documents :

- Rapport 220 du BAPE-mars 2006 distribué par Mme Hamida Hassen-Bey (transmis le 31 mai)
- Document « Québec, ville balnéaire ? » de M. Léonce Naud (transmis le 31 mai)
- Commentaires sur la réunion de M. Louis Barette (transmis par courriel le 1^{er} juin)
- Document « Statut des eaux » de M. Léonce Naud (transmis le 1^{er} juin)

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 22 h 04 par le président qui demande aux gens intéressés à faire partie de l'un ou de l'autre des comités formés, d'en aviser la Commission. Il n'est pas exclu que celle-ci invite quelques personnes ou organismes de l'extérieur en raison de leurs compétences particulières.

Liste des membres du comité des usages de la promenade Samuel-De Champlain

Date : Visite de terrain

10 octobre 2006 (dîner 12h / visite 13h)

Dîner	Membres présents		Organisme
X	Alexandre	Turgeon	Conseil régional de l'environnement
X	Yves	Hamel	Croisières AML
X	André	Stainier	Les Amis de la vallée du Saint-Laurent
Non	Martin	Arvisais	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
X	André	Roy	Parc Aquarium de Québec / SEPAQ
X	Robert	Parent	Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ)
?	Léonce	Naud	Société des Gens de Baignade
Non	Jacques	Amyot	
X	Pierre	Lafleur	Ville de Québec
X	Hamida	Hassein-bey	ZIP de Québec et de Chaudière-Appalaches
X	Charles-Robert	Dionne	Conseil de quartier de Sillery (Président)
X	Christiane	Trudel	Conseil de quartier de Sillery
X	Véronique	Bouchard	Route Bleu et Fédération Canot-Kayak
X	André	Lévesque	Route Bleu
X	Benoît	Wagner	Ville de Québec
X	Hugues	Michaud	Société d'histoire de Sillery
X	Serge	Filion	
Non	Diane	Simard	
X	Larry	Tremblay	

Absences

Pascal	Laliberté	Accès Transports viables
Louis	Barrette	Association des coureurs en canot à glace du Québec
Hélène	Rochette	Regroupement des artistes en arts visuels
Jacques	Beauchesne	Conseil de quartier de Sillery
Marcel	Labrecque	Administration portuaire de Québec
Andrée	Pelletier	Conseil de quartier de Sillery

Pas de réponse

Louis	Carpentier	Développement de la Route verte
-------	------------	---------------------------------

Visite de la promenade Samuel-De Champlain

Comité des usagers

25 septembre 2007

	Prénom	Nom	Société	Remarques
1.	Louis	Barrette	Association des coureurs en canot à glace du Québec	
2.	Yvon	Lefebvre	Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec	
3.			Conseil de quartier de Sillery	Toujours pas de confirmation de Mme Francine Marcotte (présidente)
4.	Yves	Hamel	Croisières AML	
5.	André	Stainier	Les Amis de la vallée du Saint-Laurent	
6.	Hugues	Michaud	Société d'histoire de Sillery	
7.	Collègue		Société d'histoire de Sillery	
8.	Léonce	Naud	Société des Gens de Baignade	

Autres

- 9. Diane Simard
- 10. Larry Tremblay
- 11. Caroline Raymond
- 12. Nathalie Prud'homme